



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2017

CP 572 - 1020 Renens
www.renens-basket.ch
info@renens-basket.ch

PROCES-VERBAL

Date 29 août 2017 à 19h00
Lieu Salle de conférence de la salle de spectacles, Renens
Présents Comité : Michel Racloz, Michel Pasche, Claude Santi, Jean-Marc Boog, Patrick Gauthey, Joël Bugnon, Patrick Hachemane
10 personnes en salle

1 Accueil et liste des présences

Michel Racloz, président, ouvre la séance à 19h06, souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence. Il rappelle que cette assemblée a été convoquée pour valider les comptes, ce qui n'avait pas pu être fait lors de l'assemblée ordinaire du 14 juin dernier en raison d'une surcharge de travail du trésorier. Il indique que cette séance sera aussi l'occasion de partager des informations sur la saison qui commence.

Parmi les personnes présentes, Michel Racloz salue en particulier les arbitres présents : Jean-Marc Boog, qui compte comme arbitre du fait qu'il est au comité AVB, Patrick Gauthey et Matthieu Borkert.

Sur le plan formel, la convocation à cette assemblée a été envoyée aux membres le 16 août, soit dans les délais prescrits par les statuts. Aucune modification de l'ordre du jour n'a été demandée. La liste des présences est mise en circulation et les 10 membres présents dans la salle la signent.

2 Adoption du procès-verbal de l'AG du 14 juin 2017

Le PV est adopté, sans modification, à l'unanimité. Michel Racloz en remercie son auteur.

3 Présentation des comptes

a) Rapport du trésorier (Jean-Marc Boog)

Jean-Marc Boog prie tout d'abord l'assemblée de l'excuser de cette assemblée extraordinaire : il ne pouvait être présent lors de l'AG ordinaire en raison d'un empêchement professionnel important, et les comptes n'ont pu être bouclés que le 28 juin, du fait de certaines factures manquantes.

Il souligne ensuite que les comptes sont les meilleurs qu'il ait présentés en plus de 20 ans d'activité au club. Ce résultat provient de rentrées de cotisations plus importantes que prévu ainsi que d'excellents résultats des manifestations organisées par le club. L'organisation des finales de Coupe vaudoise a parachevé cette magnifique saison écoulée.

Les comptes se présentent de la manière suivante (CHF) :

	<u>comptes 2016-2017</u>	<u>budget</u>
Charges	53'346.21	45'700.00
Produits	70'052.46	45'100.00
Résultat	+16'706.25	600.00

Le résultat prend en compte les transitoires suivants :

- **débiteurs** 7'722.00 2^e acompte BASPO + annonceurs du programme + cotisations impayées
- **créanciers** 9'995.00 indemnités J+S + défraiement des arbitres et entraîneurs

Le montant en caisse s'élève à environ 25'700.-.

Jean-Marc Boog, trésorier, remercie les organisateurs des événements durant cette saison écoulée et les personnes ayant œuvré pour la buvette. Il remercie également les communes suivantes :

- Renens pour un montant de 4'530.-
- Crissier pour un montant de 1'100.-
- Chavannes-près-Renens pour un montant de 500.-
- Bussigny pour un montant de 450.-

Ses remerciements vont également aux bénévoles, officiels, membres du comité et toutes les personnes qui ne facturent pas leurs prestations au club. Sans oublier les membres du Club des 100 et les généreux annonceurs dans le programme.

Le comité a décidé d'augmenter le fonds de réserve de 2'000.- à comptabiliser la semaine prochaine.

b) Rapport du vérificateur (Laurent Gauthey)

Laurent Gauthey lit le rapport de vérification des comptes et propose à l'assemblée d'adopter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au trésorier.

4 Adoption des rapports et des comptes

A l'unanimité, l'assemblée accepte les rapports du trésorier et du vérificateur, ainsi que les comptes eux-mêmes, et en donne décharge au trésorier.

5 Elections complémentaires de membres du comité et d'un vérificateur des comptes

Michel Racloz annonce que Sylvie Thierry Perez, maman de Jonas, joueur U15, s'est portée candidate au comité. L'assemblée l'élit par acclamations.

Aucun autre candidat ne souhaitant se présenter au comité, il est procédé à l'élection d'un vérificateur de comptes. Susana Fernández se propose et est élue par acclamations.

De ce fait, Nathalie Nikiema devient 1^e vérificatrice ; Laurent Gauthey devient 2^e vérificateur ; Susana Fernández est suppléante.

6 Adoption du barème des cotisations et budget pour 2017-2018

En préambule, Michel Racloz indique que l'établissement du budget est un art difficile. Les besoins en matériel, les amendes et les frais divers sont difficilement prévisibles. En outre, du fait que la 1^e équipe va déménager au Censuy, les recettes de la buvette vont probablement diminuer. Il n'est pas encore clair si le club devra payer des frais pour l'utilisation de la salle du Gymnase, qui remplace la Maurabia en rénovation.

De plus, l'achat de jeux de maillots et shorts pour plusieurs équipes (en priorité U15F et R3) devra se faire durant cette saison. Le Comité recherche à chaque fois un ou deux sponsors pour diminuer le coût. L'exercice positif 2016-2017 permettra de faire ces dépenses sans se mettre dans une situation difficile.

Jean-Marc Boog présente le budget pour la saison à venir, qualifié de conservateur. Il se présente comme suit (CHF):

	<u>budget 2017-2018</u>	<u>comptes 2016-2017</u>
Charges	56'850.00	53'346.21
Produits	55'850.00	70'052.46
Résultat	-1'000.00	+16'706.25

Il propose de maintenir le montant des cotisations inchangé.

Michel Racloz indique que, cette saison, tous les membres devront régler leurs arriérés de cotisation avant de commencer les entraînements. Le club reste bien sûr ouvert à un étalement des paiements, au besoin.

Le budget est accepté sans opposition.

7 Présentation des activités et des événements du club du début de la saison 2017-2018

Michel Racloz profite de cette assemblée pour revenir sur quelques activités et événements annoncés durant l'AG ordinaire.

Des contacts préliminaires ont été pris avec le comité organisateur de 1020RUN, la course pédestre de Renens. A ce stade, la collaboration n'est pas clairement définie et le club attend des informations supplémentaires. Le cas échéant, le club communiquera à ce sujet par courriel ou via le site internet.

Le calendrier des événements du club se présente comme suit :

- samedi 9 décembre 2017 tournoi de basket ouvert à tous, dès 13h00 au Censuy ; raclette en soirée
- jeudi 18 janvier 2018 apéritif d'honneur offert aux soutiens et amis du club à 19h00, suivi du match de Renens contre Agaune
- samedi 22 ou 29 avril 2018 tournoi U9 au Censuy, sous réserve de validation par l'AVB
- vendredi 25 mai 2018 repas de soutien, dès 18h30, au refuge de Renens
- mercredi 27 juin 2018 assemblée générale, à 19h00, à la buvette de la salle de spectacles

En outre, le club organise 2 séances de formation pour officiel de table, lundi 11 et jeudi 14 septembre, à la Maurabia.

Par rapport aux soutiens du club, Michel Racloz informe que des sponsors sont recherchés pour les maillots U15F et U20 ; il invite les personnes présentes à contribuer à cette tâche.

Mathieu Borkert demande ce que le club propose en matière de formation des arbitres mini.

Claude Santi lui répond que la formation est assurée par l'AVB ; les arbitres mini sont inscrits à un cours annuel et sont ensuite supervisés lors des matches. A noter que cette année, les matches U13 seront systématiquement arbitrés par un arbitre régional et un arbitre mini.

Patrick Hachemane précise que le club compte actuellement 10 arbitres mini et qu'il serait souhaitable que plusieurs d'entre eux continuent jusqu'au niveau régional (au moins). Dans cette optique, le club pourrait les encadrer davantage, par exemple avec la présence d'un arbitre du club si l'AVB n'a pas prévu de supervision lors des matches U11.

Sylvie Thierry Perez est d'avis que le club pourrait organiser une séance avec tous les arbitres mini du club, afin de compléter leur formation et de resserrer les liens entre eux.

Matthieu Borkert se dit prêt à prodiguer cette formation ou à superviser les matches U11, sous réserve de ses disponibilités.

Michel Racloz remercie les intervenants et retient les idées énoncées.

8 Propositions individuelles et divers

Michel Racloz ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il lève la séance à 19h47 et souhaite à chacun une bonne rentrée.

Renens, le 9 septembre 2017
Patrick Hachemane, secrétaire